

L'honorable M. ROCHE: Je puis citer un cas concret qui illustre bien l'objection. Prenez un différend dans lequel la personne taxée était autrefois parfaitement en loi. Dans l'application de ce projet de loi aux conditions qui existaient en 1917, cette personne n'aurait plus le droit de s'adresser aux tribunaux.

La motion est adoptée.

Préambule.

L'honorable W. B. ROSS: Je voudrais demander à l'honorable sénateur de jeter un coup d'œil sur l'article 15, concernant l'avis de mécontentement; il me semble qu'il y a quelque chose qui ne va pas. On y lit:

Dans l'affaire de l'appel de \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ dans la province de \_\_\_\_\_ déclarant qu'il désire que son appel soit inscrit pour instruction, et il doit envoyer avec cet avis un exposé définitif des autres faits, dispositions statutaires et raisons, etc.

L'honorable M. DANDURAND: Quand un contribuable est mécontent, il donne un avis de son appel au ministre des Finances, qui répond à son appel. S'ils ne s'accordent pas, vient l'avis de mécontentement.

L'honorable W. B. ROSS: Il donne avis qu'il n'est pas satisfait de la réponse à son appel, et demande que son appel soit plaidé. Voilà en quoi consiste l'avis. Ensuite, il envoie sa déclaration finale. Si une nouvelle phrase commençait après les mots: "pour instruction" je crois que je pourrais déchiffrer le sens.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Vous supposez qu'il y a des cas dans lesquels l'appel réussit.

L'honorable M. DANDURAND: Je suis informé qu'il y en a beaucoup, ce qui est encourageant pour nous.

Le préambule est adopté.

Le titre est adopté.

Rapport du bill est fait sans amendement.

### TROISIEME LECTURE

L'honorable M. DANDURAND propose la troisième lecture du bill.

La motion est adoptée; le bill est lu une troisième fois et adopté.

## BILL DE CONSTRUCTION DES CHEMINS DE FER NATIONAUX

### DEUXIEME LECTURE AJOURNEE

L'honorable M. DANDURAND propose la deuxième lecture du bill n° 234, intitulé: Loi concernant la construction de lignes des Chemins de fer Nationaux.

Il dit: Il y a déjà quelque temps que nous n'avons pas eu à étudier un bill de ce genre. Je ne me rappelle pas quand nous avons voté précédemment un crédit pour ajouter de nouvelles lignes à notre réseau de chemin de fer et je me rends compte que nombre de personnes ont été sous l'impression que nous avions une pléthore de voies ferrées et qu'il s'écoulerait plusieurs années avant que nous ressentions le besoin d'en construire de nouvelles. Mais il y a des réalités brutales auxquelles il faut faire face et j'espère qu'il y a assez de membres du Sénat qui, venant de toutes les parties du pays, confirmeront cet avancé, car ils connaissent les besoins de leurs provinces respectives.

L'honorable M. BELCOURT: Vos espérances vont sans doute se réaliser.

L'honorable M. DANDURAND: On a absolument besoin de plusieurs embranchements dans l'Ouest et de quelques-uns dans l'Est, non seulement pour attirer les colons dans les régions qu'ils sont appelés à desservir, mais aussi pour retenir sur ces terres ceux qui y sont déjà établis. On remarquera que dans la majorité des cas le régalage de la voie est déjà fait sur une distance de plusieurs milles. Je pourrai, lorsque nous étudierons le bill en comité, donner une idée des travaux exécutés jusqu'à date et de ceux qui restent à faire. Je suis informé que certaines voies sont déjà nivelées et régaliées depuis un certain temps, afin de pouvoir desservir les colons qui se sont établis dans ces régions dans l'espoir qu'ils auraient bientôt les lignes de chemin de fer qu'on leur avait promises. Je suis aussi informé que certains de ces colons qui attendent ces lignes depuis si longtemps se sont découragés et s'en vont ailleurs. S'il y a dans l'Ouest des districts qui devraient être développés, des régions dont la terre est bonne et capable de faire vivre une forte population, et s'il est nécessaire pour cela de construire de nouvelles lignes de chemins de fer pour y retenir la population qui s'y trouve à l'heure actuelle et attirer de nouveaux colons, je prends comme admis que ces embranchements feront partie du plan de développement des Chemins de fer Nationaux en vue d'augmenter l'étendue des terres en culture au moyen de l'immigration.

L'honorable M. BEIQUÉ: Ce sont des histoires qu'on nous rabâche depuis 25 ans.

L'honorable M. DANDURAND: Il incombera à chaque sénateur qui, mieux que d'autres, connaît une certaine région de donner les informations qu'il possède à ce sujet car il est rationnel de penser qu'un sénateur du Nouveau-Brunswick est bien peu au courant de ce qui se passe dans la Saskatchewan,